

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q2
-----------	-----------------	----

Enseignants	Feron Olivier (coordinateur) ;Hantson Philippe ;Lysy Philippe ;Wittebole Xavier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Ce cours détaillera les mécanismes de toxicité au niveau certains organes cibles (dont le foie et le système nerveux) mais également dans le contexte particulier du cancer. Les aspects moléculaires, fonctionnels et cliniques seront abordés, ainsi que les méthodes de dépistage et de prévention. Le cours est organisé en modules centrés sur un organe en particulier, et illustrés par des exemples relatifs aux pathologies les plus fréquentes et/ou tirées de l'actualité.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Le principal objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les bases nécessaires pour évaluer la toxicité des drogues, ce terme étant pris dans son acception la plus large, ce compris les médicaments, les champignons et les substances illicites.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Questions à réponse ouverte courte.
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Cours magistral (projection de dias). Classe inversée pour certaines parties du cours.
Contenu	<p>Le principal objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les bases nécessaires pour évaluer la toxicité tissulaire de différentes entités moléculaires.</p> <p>Le terme "entité moléculaire" est pris dans son acception la plus large, à savoir des médicaments, des substances illicites mais aussi des anticorps (auto-immunité) ou des substances endogènes.</p> <p>Le terme "tissu" couvre quant à lui aussi bien des organes sains que des lésions (pré)cancéreuses.</p> <p>L'équipe mixte d'enseignants issus du monde académique et hospitalier permet à travers des "capita selecta" de couvrir différents organes cibles avec leurs spécificités moléculaires et cellulaires mais également d'aborder des aspects cliniques (diagnostiques et pronostiques en particulier).</p> <p><u>P. Hantson et X. Wittebole</u> : A partir de vignettes cliniques, les mécanismes de manifestations toxiques neurologiques, cardiaques et rénales seront discutés pour un nombre illustratif de substances pharmacologiques ou présentes dans l'environnement.</p> <p><u>P. Lysy</u>: L'endocrinologie sera au centre de cette partie du cours; les thèmes abordés seront: (i) les complications endocrinologiques des traitements anti-cancéreux (chimio + radio), les effets à long terme du traitement par hormone de croissance, les complications aiguës/chroniques des traitements anti-diabétiques et le dopage à base d'hormones.</p> <p><u>O. Feron</u> : Une réflexion sur la toxicité des médicaments anticancéreux sera menée à travers l'exemple du large échec clinique des médicaments anti-angiogéniques.</p>
Ressources en ligne	L'ensemble des documents projetés aux cours sont accessibles sur le site Moodle de l'UCL.
Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE

Faculté ou entité en charge:	FARM
------------------------------	------

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences biomédicales	SBIM2M1	3		
Master [120] en sciences biomédicales	SBIM2M	3		
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	3		